



Webinaire Enseignement, organisation pédagogique, scolaire, examens,...



Vassiliki Driancourt
Sébastien Mourot
Direction de l'enseignement, orientation et formation de
l'AEFE

Discutantes : Virginie Royer (Paris) Julie Fèvre (Madrid), Anne Lacombe (La Haye), Giorgia Tedeschi (Lisbonne), Maria Coccoli (São Paulo)

Après le choc du printemps, où nous avons tous été pris au dépourvu, et avec la perspective que la situation s'inscrive dans la durée, nous sommes tous, élèves, parents, enseignants, directions, confrontés au défi de la pandémie et à des évolutions de pratiques organisationnelles utilisant pleinement les outils, notamment numériques, pour répondre à l'urgence d'une qualité d'enseignement non dégradée attendue par les familles.

Vassiliki Driancourt / Sébastien Mourot (AEFE)

Le réseau y arrive bien et montre sa capacité d'adaptation et de réactivité des enseignants et des élèves. Les projets, les formations évoluent à un rythme étonnant.

L'AEFE porte la voix et la spécificité de l'enseignement français à l'étranger auprès de l'Education Nationale et a créé une relation de confiance notamment sur les examens, permettant à l'AEFE de faire des propositions.

Elle valorise le travail de l'enseignement français à l'étranger très remarqué aux Etats Généraux du Numérique qui se sont tenus cette semaine pour montrer sa capacité à accompagner les établissements et les enseignants au plus près des besoins.

La prochaine Semaine des LFM mettra en avant les valeurs de citoyenneté, entraide, altérité les nombreux projets admirables portés par les établissements et sera organisée une table ronde avec Jacques Toubon (Défenseur des droits) et Eric Orsenna.

Orientation : un Forum virtuel en partenariat avec Studyrama aura lieu fin janvier rassemblant entre 50 et 100 établissements de l'enseignement supérieur, classes prépa pour offrir à l'ensemble des élèves de l'EFÉ un cadre d'information et d'orientation panoramique de l'enseignement supérieur en France.

Maria Coccoli (Sao Paulo) remercie au nom des Lycées Français de l'Étranger en rythme sud du travail de Mme Driancourt et Mr Mourot auprès de la DGESCO qui a permis la prise en compte des évaluations en distanciel pour le 2e et 3e trimestre. Si les lycées français à l'étranger doivent avoir le fil conducteur de l'Éducation Nationale celui-ci doit être assez flexible afin de s'adapter à la scolarité des élèves français de l'étranger.

Q/ Retour sur le sondage réalisé par l'AEFE à la rentrée.

Quels sont les 3 points forts et 3 points faibles qui en sont sortis ?

Quelles actions avez-vous mises en oeuvre suite à ce sondage ?

R/ Ce sondage était une gageure et un très bon échantillon pour un état des lieux. Il a obtenu un nombre important de réponses, 6 356 enseignants, 23 627 élèves, 43 310 familles.

Les points forts :

La reconnaissance de la mobilisation générale de tous les acteurs (en particulier venant des élèves); les élèves disent avoir été suffisamment accompagnés pour rester motivés. Il s reconnaissent que l'EAD est de l'enseignement.

Les points faibles :

- Problème du nombre d'interfaces (pour les familles mais paradoxalement les élèves ont fait avec)
- Non connaissance par les parents de ce qui est mené par l'établissement (instances de l'établissement,...). Un travail est en cours pour améliorer la communication.
- Autre point perfectible, amélioration de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. L'AEFE travaille actuellement avec les formateurs sur le sujet.
- Prise en charge des élèves en difficulté. Une réflexion est engagée sur cette question.

Des tests de positionnement 6ème/2nde ont été conçus pour les élèves des LFE afin d'effectuer une analyse générale et mettre en place des solutions. Avec un point d'attention particulier sur la question de la langue française.

Les premiers résultats de tests ne montrent pas de décalage à n-1, donc a priori pas de décrochage.

Q/ Marge de manoeuvre et adaptation possible par rapport à la France

Quelle est l'autonomie de l'AEFE face aux directives de l'éducation nationale Comment travaillez-vous avec le ministère pour faire valoir les spécificités des lycées français de l'étranger ?

R/ Tous les établissements sont homologués et répondent à un cahier des charges du ministère de l'éducation nationale qui garantit que le niveau général attendu est bien celui de tout établissement français.

Mais c'est un enseignement qui s'adapte aux contraintes imposées par le local et à la réalité de ce que sont les élèves de l'EFE - qui ont un emploi du temps plus lourd du fait de l'enseignement de la langue locale, d'enseignements spécifiques...

Q/ Les LFE dépendent essentiellement des directives du pays pour la mise en place d'un enseignement distanciel, présentiel ou hybride.

Dans le contexte atomisé de l'EFE, avec autant de situations spécifiques, comment l'AEFE a-t-elle prévu de répondre à une situation qui s'inscrit désormais dans la durée ? Quelles sont les directives données aux établissements pour qu'il y ait une cohérence entre les différents schémas ?

R/ L'AEFE depuis la découverte de la situation sanitaire depuis fin janvier a observé cet effet domino et développé une expertise pour jongler d'un scénario à l'autre :

Il faut avant tout voir ce qui ne change pas :

- La nécessité de bien comprendre la règle sanitaire locale
- Les programmes à suivre quelle que soit la situation
- La préparation des élèves aux évaluations et examens au long de leur scolarité

Elle a produit des documents cadre lorsqu'on est en EAD, hybride et présentiel (et y intégrant le vécu des élèves pendant la période confinement)

Elle a produit des tests diagnostic, pour savoir où en étaient les élèves, sachant que les programmes au primaire et collège sont conçus sur cycles, ce qui permet de rattraper ce qui n'aurait pas été vu. Il y a plusieurs points d'entrée sur les savoirs dans les programmes.

Q/ Outils et organisation du temps scolaire en EAD

Les parents et les élèves ont été déstabilisés par la multiplication des plateformes lors du 1er confinement. Avez-vous identifié une plateforme de travail et de communication efficace ?

R/ Tous les formateurs ont désormais une licence Zoom. Tous les plans de formation ont été basculés sur un plan distanciel via "Magistere". Il y a désormais un bureau de l'innovation et de la formation au sein de l'AEFE. Ce bureau travaille à expertiser des ENT (environnement numérique de travail) à proposer aux établissements, qui répondent bien à leur environnement unique, tout en étant intuitifs et sécurisés. Pour garder une cohérence, l'objectif est de mobiliser la communauté éducative autour de 1 ou 2 outils.

Q/ Temps synchrone / Temps asynchrone

Le ministre annonçait hier que les modalités d'enseignement doivent être les mêmes pour un même niveau. Comment garantir l'équité des élèves face aux différentes méthodes choisies par les enseignants ?

R/ Les questions des modalités par lesquelles un enseignant installe une relation pédagogique avec ses élèves, choisit des contenus, les adapte à son public ne sont pas nouvelles... C'est le travail de l'enseignant.

Sur l'EAD, il a le choix de la méthode et de l'accompagnement, sachant que le programme scolaire lui est imposé. Ce qui importe est moins la modalité elle-même que le temps passé de l'élève. Un élève en terminale qui fait spé maths et option latin a au minimum 35h de cours. il n'est pas souhaitable que cela devienne 35h de visio. Etant entendu que l'objectif général de bouge pas, nous devons réfléchir sous forme de pondération, **réfléchir en masse générale sur les temps : temps en classe (visio), temps en autonomie accompagnée (je fais mes exercices mais si j'ai une question, j'ai derrière l'écran/la messagerie, mon enseignant qui va me répondre, et le temps en autonomie.** Il faut trouver le bon équilibre, pondérer ces différents temps, sachant que l'objectif est l'autonomie de l'élève.

Q/ Le contact avec l'enseignant est primordial pour ne pas laisser d'élèves sur le carreau. Peut on renforcer le temps synchrone? Quelle est la proportion de temps synchrone et asynchrone pour un bon apprentissage, notamment à l'élémentaire où l'apprentissage des matières fondamentales pâtit ? Pourquoi ne fait-on pas plus de streaming (ou comodal) ?

Q/ Ce qui est nouveau dans certains pays est qu'en effet, les parents ont repris leur activité professionnelle. Mais ce qui n'a pas changé c'est le lien de l'élève à la classe qui est un lien à 3 : enseignant/parent/élève.

Beaucoup de choses se structurent dans les établissements : Des équipes se répartissent le rôle de référent auprès d'un petit groupe de familles, sur le second degré, l'équipe vie scolaire qui vient en appui, des visios programmées où les enseignants répondent aux questions des familles...

Il est difficile de donner une recommandation a minima en temps horaire, ce serait le meilleur moyen d'enfermer le dispositif général quand les enseignants font plus.

L'enfant doit avoir une journée complète mais que cette journée n'ait pas que de la visio.

Si le temps synchrone est le temps passé en visio, alors l'élève va passer beaucoup de temps derrière l'écran.

Il faut trouver une solution médiane sachant que le temps de l'élève est pluriel :

- le temps de l'élève avec l'enseignant
- le temps de l'élève avec sa classe, en groupe (le lien social avec ses pairs, très important et structurant).
- Le temps de travail en autonomie

Il ya un panel d'outils dont le streaming en effet. A minima un contact audio ou visio et plusieurs temps qui rythmeront la journée.

Soit 1 contact minimum par jour en élémentaire et 1 contact minimum par matière par semaine dans le secondaire.

Le streaming est un des outils utilisés par les établissements pour étoffer l'offre EAD, une disposition intéressante mais dont on doit s'assurer des obligations d'usage : enseignants et élèves volontaires, la question du droit à l'image présentée et validée.

Q/ Pool d'enseignants remplaçants en cas de maladie d'un enseignant ?

R/ C'est une disposition qui n'existe pas institutionnellement à part dans l'enseignement primaire en France. Elle sollicite les moyens financiers des établissements au regard du nombre important d'enseignants dans le secondaire à recruter.

Q/ Les ressources Le ministre Blanquer a également parlé de centaines d'heures de cours enregistrées, ces cours seront-ils mis à disposition des LFE et sous quelle forme ?

R/ L'AEFE n'a pas plus d'informations à ce stade, l'annonce est tombée hier. Le MEN anticipe une situation qui s'installe dans la durée.

L'AEFE met à disposition de ses établissements au travers de ses partenariats, l'ensemble de ses ressources. Pour les parents francophones, tout le monde connaît déjà LUMNI par exemple.

Q/ Des lacunes importantes se sont accumulées pendant ce confinement. Les tests de positionnement ont-ils été menés dans tous les établissements ? Qu'est ce qui a été mis en place pour accompagner les élèves et les aider à rattraper leur retard ?

R/ Ce qui a diminué c'est le temps de cours mais pas la charge générale de travail des élèves. Certes, il n'y a pas eu la transformation de l'EDT en autant d'heures de visio mais les élèves ont continué à travailler et à être évalués de façon régulière (ce qui n'a pas été le cas de l'enseignement en France) et les élèves l'ont bien fait savoir dans les questionnaires. L'AEFE a fait faire par ses formateurs des tests de positionnement en 6ème et 2nde en français et maths comme l'an passé et ils ont été envoyés à tous les établissements.

Le créneau pour les faire passer était autour de la Toussaint. Le SP a encouragé les établissements à informer les familles et tenir les résultats à la disposition des familles si elles le souhaitent.

Q/ Des solutions sont-elles été imaginées pour la pratique du français des élèves allophones en cas de distanciel mais aussi dans les cas de quarantaine qui sont fréquents cette année ?

Q/ Des solutions spécifiques sont-elles imaginées pour la pratique et les cours de langues vivantes ?

R/ C'est un des points de priorité pour les élèves. L'AEFE propose des formations aux enseignants pour lisser la compétence de l'oral dans toutes les matières possibles.

Un gros travail de mise à disposition de ressources est mené. Tous les enseignants doivent être porteurs de cette responsabilité sur la langue française et généraliser des temps d'échanges avec les élèves. Elle a partagé une application utilisée par des équipes qui permet aux élèves de s'enregistrer, de travailler l'expression, l'argumentation. Elle est à l'affût de toute innovation qui peut aider les équipes et les élèves.

Q/ Comment les enseignants apprennent aux enfants à travailler à distance et leur donnent la méthodologie nécessaire ? Le service pédagogique accompagne-t-il les enseignants dans cette nouvelle mission ?

R/ Entre janvier et juin, 90 000 actions de formation ont eu lieu, la mobilisation a été massive. Le 1er temps était de former les enseignants aux outils. Le 2ème temps était de les former sur “comment j’enseigne et travaille les compétences sur un format distanciel” et le 3ème temps sur “comment j’évalue mes élèves sur un format distanciel”

C’est encore aujourd’hui l’objectif que le SP mène avec les équipes. Le SP et les équipes sont en capacité de capitaliser sur ce qui a été appris dans l’urgence et peuvent anticiper par rapport à la période précédente.

Sur la méthodologie permettant aux enfants de s’organiser et travailler en groupe à distance, les élèves l’ont fait clairement remonter dans les questionnaires. C’est désormais une priorité rappelée aux enseignants : projets en collectif, points réguliers pour savoir où les élèves en sont dans leur temps de travail, rétablissement des heures de vie de classe pour prendre le temps de ce point avec eux. etc.

Q/ Examens Les commissions d’harmonisation n’ont pas forcément atteint leur but d’équité, alors qu’on sait que la notation dans les LFE est exigeante et que les consignes du MEN d’arrondir au point supérieur ne sont pas suffisantes.

Par exemple, on a observé jusqu’ici aucune indulgence particulière sur le contrôle continu en 1ère et Tle, voire même une tendance de notation à la baisse : un 2,5/3 ou un 4/5, c’est plutôt bien. Mais converti sur 20, c’est beaucoup moins bien, parce qu’au lieu d’avoir planté une petite question d’un petit exercice, on rate 20% du contrôle.

Autre exemple : maintenant que nous savons que les EC sont annulés, se pose la question des langues dans le réseau des LFE, nous savons que nos élèves qui ont par exemple 16 de moyenne en LVA ou LVB ont ensuite 20 au bac.

Il y a eu du retard, surtout avec les spécialités. Le ministre a annoncé 2 sujets au choix afin de ne léser personne, cela va t’il être proposé également pour l’épreuve terminale de philosophie ? Finalement, nos élèves ont pour certains eu de moins bonnes notes au bac que les années précédentes du fait du système de notation de nos enseignants, comment allez-vous anticiper ce problème ? Que va faire l’AEFE pour une harmonisation juste et cohérente ?

R/ Il faut rappeler que l’AEFE n’a aucune compétence en matière d’examens, de par la loi qui l’a fondée. Seul le ministère de l’Education Nationale est compétent et, par délégation, les recteurs des académies. Les académies connaissent bien leur zone de rattachement mais n’ont pas de vision globale et ne connaissent pas les spécificités des LFE, ce qui donne parfois une certaine inertie. L’AEFE déclenche donc des réunions spécifiques pour les examens de l’étranger. Les résultats des élèves au bac 2020 sont exceptionnels avec 99% de réussite au bac avec près de 86% de mentions (80% l’an passé) dont 35% de mentions très bien (26% l’an passé). La session 2020 a été bénéficiaire aux terminales du réseau comme ceux de France.

L'annulation des épreuves communes (EC) pour la session 2020-21 expose effectivement nos élèves à la prise en compte du strict contrôle continu au titre des 40% de la note constitutive du bac, avec le risque que vous pointez, en particulier sur les langues vivantes, il nous faudra donc prévoir un accompagnement auprès des équipes à organiser avec nos inspecteurs.

Concernant le problème d'accès à l'enseignement supérieur dans les pays où les notes ont pu être aussi inflationnistes localement, il ne faut pas hésiter à nous mobiliser. Nous n'avons pas été sollicités sur Lisbonne mais l'avons été à Londres, avec les notes prédictives des établissements français qui étaient en deçà des attendus des universités britanniques en raison de la péréquation que Cambridge avait mis en place et qui a joué contre eux. Cela a fait l'objet d'une 2ème délibération en Angleterre complémentaire pour que les notes des élèves soient relues dans un sens compatibles avec leurs livrets scolaires.

Ainsi, l'annonce du ministre hier soir sur les 2 sujets pour la 1ère session d'évaluation des enseignements de spécialité : nous avons anticipé le problème et écrit au ministère après avoir été saisis par le Mexique, le Maroc, etc.

Nous essayons de débloquer les situations au cas par cas et à chaque moment vient son combat. Par ailleurs, si on sent qu'une difficulté se pose sur le sujet de philosophie, nous ne manquerons pas de remonter le problème au ministère afin d'éventuellement obtenir 2 sujets également. Tout comme nous demanderons des modalités adaptées de passation des épreuves pour les pays qui ne pourront composer en présentiel ni en mars ni en juin.

Q/ Le grand oral les élèves étaient supposés commencer à préparer le grand oral après les épreuves de mars en rythme nord. Quelles sont les recommandations à ce jour? De plus, comment cela sera-t-il géré si certains établissements sont en distanciel et d'autres pas ? Pratiquement, comment cela sera-t-il organisé dans les établissements encore en distanciel ?

R/D'ores et déjà la question de la prise en compte des évaluations en EAD sur l'ensemble de l'année et sur l'ensemble du monde a été posée. Dans la dérogation pour AMLASUD, l'e ministère renvoie à l'AEFE la garantie et la sincérité de ces évaluations (qui valent autant que les celles du CNED ou du cours Legendre !)

L'AEFE a déjà posé la question de la prise en compte du distanciel afin de ne pas revivre les difficultés de l'année dernière au ministère. L'AEFE défend cette position et ce point est déjà en discussion.

Q/ Nouveau bac et universités étrangères Comment est organisée au niveau des ambassades et de l'AEFE la présentation du nouveau bac aux universités étrangères? Qui s'en charge ? Il est essentiel que ce nouveau bac soit expliqué, afin que nos élèves ne soient pas défavorisés lorsqu'ils souhaitent poursuivre leur études dans le système supérieur local (ce qui est le cas actuellement dans certains pays).

R/ Ce n'est pas l'AEFE ni le service orientation de l'AEFE qui est spécialisé sur les études vers la France. C'est la DREIC et les ambassades qui le font depuis l'an passé et continuent à le faire auprès des universités et des ministères de l'enseignement supérieur locaux.

Q/ Parcoursup : comment est géré le critère de géolocalisation pour les LFE?

R/ La réponse se trouve dans la loi, nos élèves sont considérés comme étant de l'académie dans laquelle il postule sur les filières non sélectives. Cependant on s'aperçoit que toutes les universités ne jouent pas le jeu (il s'agit d'une minorité), l'AEFE a échangé à ce sujet avec le chef de projet Parcoursup qui va l'accompagner dans l'interpellation de ces universités.

Q/ Science-Po : les élèves des LFE bénéficiaient d'un accès privilégié à Sciences-Po, cet avantage a été perdu avec le nouveau système. Il nous semble dommage que l'AEFE n'ait pas obtenu de maintenir cet avantage qui était un des "plus" de l'offre AEFE. Est-il envisageable de faire passer les élèves des LFE sur le système réservé aux étudiants étrangers?

R/ Le directeur de l'AEFE rencontre prochaine le directeur du groupement Sciences-PO afin d'échanger sur le sujet.

Q/ Comment accompagner au mieux les élèves dans leur projet d'orientation sachant que les forums vont être annulés, et qu'il n'y a pas toujours un conseiller d'orientation dans les établissements. Comment le réseau peut-il s'organiser pour permettre aux enfants de bien choisir leur voie dans ce contexte particulier ?

R/ un Forum virtuel en partenariat avec Studyrama aura lieu fin janvier rassemblant entre 50 et 100 établissements de l'enseignement supérieur, classes prépa pour offrir à l'ensemble des élèves de l'EFE un cadre d'information et d'orientation panoramique de l'enseignement supérieur en France.

Q/ brevet On parle beaucoup évidemment du bac, mais quid du brevet des collèges ?

R/ Pour le moment, il n'y a pas eu de communication particulière sur le sujet. On portera la problématiques sur le même thème que le bac, on attend d'avoir de la visibilité sur les situations locales, on travaille dans un 1er temps sur la numérisation des copies.

Q/ Semestrialisation

La semestrialisation ne permet pas d'aborder avec plus de calme la fin de l'année, la course aux notes existe toujours par contre ce qui n'existe plus c'est un suivi aussi proche de l'élève. Les difficultés des élèves ne sont reportées qu'à la fin du premier semestre, ce qui est très tardif pour tenter de le récupérer.

Pouvez-vous expliquer les arguments qui motive le choix de la semestrialisation et ses bénéfices pour les élèves ? Quelles sont les parties impliquées dans l'établissement des bilans de mi-semestre sans que celui-ci se transforme en conseil de classe?

R/ La semestrialisation est un choix général pédagogique qui ne met pas l'élève en difficulté sur Parcoursup, elle n'empêche nullement de faire un point d'information au milieu du semestre.

Q/ Comment permettre aux parents de comprendre les avantages de la semestrialisation, de bien accompagner les enfants, comment garder une bonne information des familles et quid du bulletin du 1er trimestre demandé pour certaines universités .

R/ C'est un point de vigilance. Il faut garder un dialogue régulier avec les familles. Le SP n'a pas d'exemples d'établissement ayant fait remonter une pénalisation des élèves en cas de semestrialisation. Si c'est le cas, il faut nous le signaler.

Questions

Q/ Chateaubriand de Rome: dans un dispositif déjà très réduit (50% de l'EDT), aujourd'hui les **absences d'enseignants** (malades ou cas contact) réduit presque à néant l'enseignement dispensé sur certains niveaux. Est il possible d'envisager de bénéficier de ressources d'enseignants suppléants disponibles sur d'autres établissements en France ou à l'étranger pour du distanciel ? (une sorte de pool d'enseignants de secours)

Q/ Les maternelles ?

R/ On a étoffé tout ce qui peut aider les élèves mais on touche à la limite du système. l'EAD se conçoit au regard de la capacité à être autonome. Oui pour les mises en activités, les compétences, la richesse des propositions mais un élève de 3 ans à besoin de quelqu'un à ses côtés.

Q/ Bruxelles : **Comment harmoniser la notation entre les professeurs d'un même niveau** du même établissement ? Pas de règle à suivre ? On va continuer avec la situation actuelle où des enseignants saccagent les notes à leur gré ?

R/ La notation, l'évaluation n'est pas une question pédagogique qui se pose spécifiquement avec l'EAD. Un prof qui note un peu dur continue à être considéré "exigeant". Avant, le système d'évaluation n'était pas interrogé car le bac avait une fonction compensatoire. Aujourd'hui, une réflexion doit être menée dans tous les établissements sur l'évaluation des élèves et les principes d'évaluation d'un niveau réfléchis en conseil pédagogique.